



CDD 7 mois à pourvoir à partir de mai 2021

**Responsable
Pôle Santé végétale**

Contexte :

En 2008, la filière banane de Guadeloupe et Martinique et le CIRAD ont lancé avec le soutien des Régions de Guadeloupe et Martinique, de l'Etat et de l'Europe, un projet ambitieux baptisé Plan Banane Durable (PBD). Le PBD I a permis

- De réduire de 50% dès 2011 l'utilisation des pesticides entre 2006 et 2011;
- De développer et rendre opérationnel les démarches de production basées sur les principes de l'**Agro-écologie** et de l'**Agriculture de Conservation** ;
- De développer sur les Antilles une capacité de **recherche participative** très performante.

Les contraintes réglementaires qui touchent les filières végétales, sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes.

Leur évolution peut avoir un impact considérable sur la production agricole, notamment en ce qui concerne l'utilisation des produits phytosanitaires et leur mode d'application.

C'est pourquoi il est important d'anticiper ces évolutions réglementaires afin de mieux les appréhender et faire connaître aux autorités les contraintes spécifiques des Antilles françaises.

Par ailleurs, le faible taux de couverture des usages phytosanitaires en Guadeloupe et en Martinique nous contraint à repenser notre modèle agricole avec une place prépondérante pour les solutions de biocontrôle.

La démarche de progrès très ambitieuse qui est proposée repose sur protection intégrée des cultures, l'agro-écologie et les systèmes multi espèces

I.DEFINITION DU POSTE

Le/la responsable « Santé Végétale » au sein de l'IT² aura en charge de mener toutes les actions concernant les problématiques phytosanitaires des filières végétales en Guadeloupe et en Martinique et plus globalement de l'agriculture tropicale des DOM.

Le poste sera localisé dans les bureaux de l'UGPBAN à RUNGIS. Des déplacements très fréquents en France métropolitaine (notamment au SRAL Provence Alpes Côte d'Azur), en Guadeloupe et en Martinique sont à prévoir (dans une moindre mesure dans des pays

étrangers en fonction des besoins). Le/La responsable santé végétale est placé (e) sous la responsabilité du directeur.

II. TABLEAU DES MISSIONS

Types de missions	Activités
<p>⇒ <u>Missions permanentes</u> :</p> <p>Concernent toutes les cultures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des besoins phytosanitaires des différentes filières végétales aux Antilles françaises - Relationnel avec les firmes phytosanitaires : Syngenta, Bayer, Dow,.... - Relationnel avec les autorités compétentes : DGAL, ANSES, ACTA,. - Identification et test de nouveaux produits. Coordination du programme d'expérimentation BPE avec les CTCS - Reporting auprès des groupements ou organisation de producteurs : note réglementaire aux services techniques, participation aux commissions techniques - Coordination de la remontée des problématiques phytosanitaires Antilles Guyane Réunion à travers des réunions de concertation - Participation aux travaux et synthèse des indicateurs d'utilisation des pesticides : NODU/IFT – Construction d'indicateurs spécifiques - Mise en place de moyens de traitements de protection des plantes - Suivi des dossiers réglementaires : évolution des produits existants, dossiers d'homologation des nouveaux produits en relation avec la DGAL - Veille réglementaire sur les modalités de traitement phytosanitaire : traitement terrestre, protection des salariés, traitement des eaux, ; et édition d'une note de veille à destination des filières et institutionnels - Remontées des priorités phytosanitaires DROM

III- PROFIL DE RECRUTEMENT DU POSTE

- Ingénieur en Agronomie ou en Agriculture / Bac +5

- Expérience dans la réglementation des produits phytosanitaires indispensable
- Expérience en phytopathologie
- Expérience des travaux de Recherche et Développement/Expérimentation pour la gestion des bio-agresseurs des plantes
- Expérience dans le suivi et la restitution de projets

IV- COMPETENCES CLES DU POSTE

- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Réactivité
- Sens relationnel
- Sens du travail en équipe
- Force de proposition sur les pistes de progrès
- Savoir rendre compte des résultats, des difficultés rencontrées et des actions correctives conduites

Envoyer CV + lettre de motivation à m.hery@it2.fr

Date limite de candidature : 10 mai 2021